

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE BRINON- CLEMONT



# RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 26 AOUT 2024

# LISTE DE DÉLIBÉRATIONS ÉXAMINÉES

Conformément à la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le compte-rendu est supprimé pour laisser place à un document similaire : la liste des délibérations examinées.

Le Lundi 26 Août 2024, à 18h00, le comité syndical, sur convocation adressée par la Présidente le 7 Août, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Brinon-sur-Sauldre.

Madame Catherine HUPPE, Présidente du SIVOS, préside la séance.

#### Présents:

Mesdames Catherine HUPPE « Présidente » et Marie-Christine SCHWAB « vice-présidente », Mesdames Marie PETIT, Odile DEPÉE et Clémence ROBLIN, délégués titulaires.

Absent excusé: Monsieur Christian LAROCHE.

Début de la séance : 18h00

Secrétaire de séance : Madame Odile DEPÉE

#### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 Mars 2024 :

Le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 6 Mars 2024, a été approuvé à l'unanimité.

### Les points portés à l'ordre du jour a donné lieu aux délibérations suivantes :

N°2024-06 Convention de partenariat 2024/2025 avec l'école de musique d'Aubigny-sur-Nère
--

Le comité syndical a décidé :

- > D'accepter la proposition de Madame la Présidente dans les conditions exposées ci-dessus,
- ➤ D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de partenariat 2024/2025 entre le SIVOS Brinon-Clémont et l'école de musique d'Aubigny-sur-Nère, annexée à la présente délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

♦ POUR:5

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente, lève la séance à 19h15.



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE BRINON- CLEMONT



Date d'affichage en mairie : 27 Août 2024.

Date de mise à en ligne sur les sites internet des Communes de Brinon et Clémont : 27 Août 2024.

Toutes les délibérations et pièces annexes sont consultables à la mairie de Brinon-sur-Sauldre, sur le panneau d'affichage, aux horaires d'ouvertures du public.

Présents		Signatures SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE BRINON - CLEMONT
Présidente de la séance :		Siège : Mairie de Brinon sur Sauldre 6, Route de Chaon 18410 BRINON SUR SAULDRE
	Mme Catherine HUPPE	Hums
Secrétaire de la Séance :	Mme Odile DÉPÉE	Depa